



Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Séance no 10 **mardi 22 avril 2008, 9h15 à 10h50, la salle Herbette à l'Unithèque**
Procès-verbal Paul Majcherczyk

Présents

Mme. Nathalie Chèvre

MM. Jean-Michel Adam
 Roberto Baranzini
 Sandro Bertelli
 Emmanuel Fernandes
 Pierre Goloubinoff
 Paul Majcherczyk

Excusés

Mme. Patrizia Ponti

MM Benjamin Avanzi
 Juan-Manuel Blanco
 Patrick Michaux
 François Dufresne

Ordre du jour :

Acceptation de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 10 mars 2008
2. Communications du Bureau
 - Relations avec la Direction : séances de travail du 18 mars et du 15 avril
 - Evaluations assistants au DEEP : clôture du dossier
 - Relations avec les associations : l'APUL
 - Groupe « Chargés de cours et précarisation de l'enseignement »
 - Commission de la restauration
3. Discussion et décision sur le projet (annexe suivra) concernant la stratégie de communication de la CoPers (art. 8 de la Directive).
4. Préparation de la séance du 4 juin et de celle du 18 juin avec la Direction.
5. Divers.

Bureau de la CoPers



Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec la suppression du point 3 qui sera traité la prochaine fois. Ajout d'un divers concernant le cours DialogUNIL.

1. Approbation du procès-verbal du 10 mars 2008.

Le PV du 10 mars est accepté sans modification.

2. Communications du Bureau

Le Président informe la CoPers sur les points suivants :

- Relations avec la Direction : Pendant les séances de travail du 18 mars et du 15 avril les sujets suivantes ont été abordés :
 - a) Prix repas aux restaurants- L'augmentation des prix n'a pas suscité beaucoup de commentaires de la part des utilisateurs : la Direction n'a reçu qu'une douzaine de courriels, quatre avec des questions et les autres commentent le caractère monopolistique de la restauration sur le site. Pour la rentrée, la Direction va publier un article dans l'Uniscope sur les aspects pratiques et les règles concernant la restauration sur le site. A ce propos, une Directive est en préparation.
 - b) ACIDUL- La Direction a reçu la pétition de l'ACIDUL concernant la Directive 1.31, mais des deux côtés il y a la volonté de « calmer le jeu ». Par ailleurs, la Direction a rencontré les Doyens afin de recenser et uniformiser les procédures administratives afférentes à l'engagement du corps intermédiaire. Les RH préparent un mémento qui sera distribué.
 - c) DECFO- La Direction ne dispose pas d'autres informations que celles publiées par la presse. Une discussion sera engagée avec Mme Brigitte Serres lors de la prochaine séance.
- Evaluations assistants au DEEP : clôture du dossier
M. Denis Berthiaume, responsable du Centre de Soutien à l'Enseignement, et M. le Prof. Pascal St-Amour, Président du DEEP, se sont accordés sur le formulaire et les modalités d'évaluation des cours.
A la suite d'une discussion sur les différentes pratiques qui existent à l'UNIL, la CoPers a chargé Emmanuel Fernandez d'écrire à M. D. Berthiaume pour qu'il clarifie dans une lettre aux enseignants les façons adéquates pour réaliser les évaluations.
- Relations avec les associations : l'APUL
Actuellement l'APUL ne fonctionne plus. La CoPers accepte que ses membres représentant le corps professoral relancent cette association.
- Groupe « Chargés de cours et précarisation de l'enseignement ».
Le groupe se réunira aux dates suivantes : 14 mai (13h-17h), 26 mai (15h-17h), 11 juin (10h-12h), éventuellement le 16 juin (10h-12h).
- Commission de la restauration.
Le Président rappelle que lors de la séance de travail du 18 mars, M. Jean-Paul Dépraz avait accepté la présence de deux membres de la CoPers aux

réunions de la Commission de la restauration. Après les avoir remerciés pour avoir accepté de représenter la CoPers au sein de la Commission de la restauration malgré une convocation tardive, il donne la parole à M. Paul Majcherczyk et M. Emmanuel Fernandes. Ils décrivent la séance comme s'étant déroulée dans une atmosphère sereine, probablement car le dossier de l'augmentation des prix était desormais bouclé. Pour la suite, la CoPers va réfléchir à l'opportunité et aux buts éventuels d'une participation officielle à la Commission de la restauration.

3. Discussion et décision sur le projet (annexe suivra) concernant la stratégie de communication de la CoPers (art. 8 de la Directive).

Comme aucune proposition n'est parvenue au Bureau, ce point est renvoyé.

Cependant, le Président profite de ce point à l'ordre du jour pour évoquer la meilleure visibilité que la CoPers a (enfin) obtenue sur le site de l'UNIL.

4. Préparation de la séance du 4 juin et de celle du 18 juin avec la Direction.

Compte tenu de l'importance des deux prochaines séances, il est décidé que les membres de la CoPers envoient avant le 5 mai au Bureau une liste de questions pour Mme B. Serres et les sujets à traiter à la séance du 18 juin avec la Direction.

5. Divers.

Le prochain cours de sensibilisation qu'organise DialogUNIL dans une perspective de communication constructive entre les membres de l'UNIL aura lieu le 26 mai et le 10 juin de 16h30 à 20h. Les membres intéressés peuvent s'inscrire directement auprès de Mme Françoise Méan.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 10:50.

**Nous rappelons que
la prochaine séance de la CoPers aura lieu le
mercredi 4 juin 2008, à 13:30, à la salle Herbette, Unicentre**